ournal de

Le Mot du Maire

L'actualité...



À l'honneur : JULIETTE MERCIER fête ses 100 ans



L'information municipale



Félicitations à MARIE THÉRESE CHIBAUDEL, présidente des arts

Mes chers Concitoyens,

Après 7 années au service des céciliennes et des céciliens et de Sainte Cécile, je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous nous avez accordée en nous reconduisant dans nos fonctions.

Je vous propose de continuer notre

travail ensemble, avec la même énergie et le même dynamisme, de poursuivre notre élan économique en maîtrisant la fiscalité assumer notre programme avec une solidarité sociale et intergénérationnelle.

Je peux déjà vous informer que nous beaucoup avons progressé et la mise en

place de la nouvelle équipe (commissions, délégués aux organismes extérieurs) ne nous a pas arrêtés dans nos projets.

Les demandes de permis de construire pour les logements au dessus de la petite salle des fêtes et pour l'implantation de l'entreprise de Julien Profilé ont été déposées. Les terrains pour la construction du futur pôle éducatif ont été achetés.

Plan Local d'Urbanisme (ancien POS) et pour l'extension de notre station d'épuration.

Les travaux de reprise des branchements en plomb avenue Charles de Gaulle et carrefour Louis Fournier ont,

> comme vous avez pu le constater l'endurer), (et commencé.

Il reste beaucoup à faire mais nous avançons sûrement dans les objectifs que nous nous sommes fixés.

Cette année, nous continuerons travailler

améliorer la vie dans notre village, pour réaliser les investissements nécessaires et soyez certains que nous resterons à votre écoute, et que nous essaierons de répondre au mieux aux besoins de tous.

Toujours dévoué à votre écoute et à votre service,

Bien à vous. Votre Maire





VIE ÉCONOMIQUE DE Sainte-Cécile-les-Vignes

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE

à la commission extra municipale Arts Plastiques

Artiste peintre, Marie Thérèse Succédant à Michel Conil, qui Chibaudel a travaillé de nompendant de très nombreuses breuses années à Paris dans l'atelier de Madame Baroni, de renommée mondiale.

Grâce à ses voyages et visites dans les plus grands musées elle a pu développer une connaissance artistique de haut niveau, et son œil critique lui vaut d'être reconnue par les peintres. Sans langue de bois, elle porte un jugement de valeur nécessaire à l'artiste et c'est ainsi qu'elle donnera sa propre impulsion à cette commission pour créer une nouvelle dynamique.

années, a su donner un élan culturel à ces expositions, elle gardera le rythme d'une exposition tous les mois et demi.

En préparation celle du 14 Juillet, et pourquoi pas un salon de Noël, pour nos peintres céciliens ? (le calendrier 2008 étant déjà programmé).

De nombreux projets sont à l'étude, pour ouvrir l'Espace Culturel à d'autres expressions artistiques.



À L'HONNEUR à Sainte-Cécile-les-Vignes



Lors de son discours, très commenté par notre centenaire à l'esprit toujours aussi vif, Max Ivan lui a remis la médaille de la ville frappée à son nom. Très heureuse d'être entourée de sa famille et de ses amis, elle a écouté très émue un poème qui lui était dédié. Un grand moment d'émotion.

JULIETTE MERCIER a été nommée Citoyenne d'Honneur par Monsieur le Maire Max Ivan

C'est pour la jeune dame D'à peine cent ans que voici Que je dois déclarer ma flamme Avec un brin de poésie

On la nomme toujours Lily Ce serait le nom d'une rose Il y a bien longtemps cueillie Et qui chaque jour s'est éclose Dans le grand bouquet d'une vie

Une fleur sèchant dans les pages Du vieux livre des souvenirs Dont on garde seuls les passages Qui laissent le goût de vieillir Les épines devenues sages

Aujourd'hui alors qu'on la fête Je ne vais dire qu'un seul mot De cette belle Juliette le veux être le Roméo

Jean Flour - Le 15 avril 2008 Photos Lorette Fabre.

Association des commercants et artisans

Dans le cadre de l'action éco- minutes c'est le temps d'utilisalogique menée par la C. C. I. tion moyen d'un sac plastique, (Chambre du Commerce et de et artisan cécilien membre, distribuera gratuitement à ses clients, des sacs réutilisables.

400 ans c'est le temps nécessaire l'Industrie) et le Conseil Général « *Ne mettons pas la nature* pagne sensibilisera les consomà sac », chaque commerçant mateurs avant l'arrêt définitif de la distribution des sacs plastiques en 2010.

Lancement de l'opération le Basée sur un constat simple, 20 **25 avril 2008.**



Nouveaux commerces à Sainte Cécile les Vignes



d'ouvrir début avril à la Z. A. de Florette un entrepôt auto.3000@orange.fr « AUTO 3000 ». Il y vend des véhicules d'oc-

casions.

M. Julien Friedmann vient Portable 06 50 64 95 39 Tél/Fax 04 90 30 92 74



Ingénieur, certifié par l'AFAQ/ AFNOR, j'exerce l'activité d'expert en diagnostics immobiliers.

Ces diagnostics sont obligatoires lors de la vente de biens Olivier Degraeve immobiliers et concernent 04 90 40 42 77 la recherche d'amiante, de 06 77 34 34 77 plomb, l'état énergétique de olivier.degraeve@wanadoo.fr l'immeuble, l'état de l'installa- Chemin de la Rabasse tion gaz, ... et s'ajoutera l'état Sainte Cécile les Vignes des installations électriques au 01 /01/2009.

Originaire du Nord, installé à Sainte Cécile depuis juillet 2007, j'ai travaillé 20 ans dans l'industrie et créé maintenant ma propre activité.

Tous solidaires avec Mélody



Une grande action de solidarité s'est engagée en faveur d'une petite fille de 4 ans, Méneurofibromatose. Son seul espoir de guérison réside dans un traitement proposé par un médecin chercheur canadien. L'Association « Princesse Courage » créée il y a un mois par ses parents a pour but de recueillir l'argent nécessaire

ont été déposées dans tous les magasins et lieux publics afin de permettre à chacun d'effec-tuer un geste de générosité en faveur d'une famille frappée par la pire épreuve qu'est la de solidarité...

Pour soutenir Mélody dans son combat contre la maladie, 09 64 33 55 44 pour permettre un séjour et les commerçants de Sainte 04 66 82 42 30 une hospitalisation d'urgence au Canada. À Sainte Cécile, à crêpes, animations, jeux (par E-mail: l'initiative de sa grand' tante les vignerons) et cirque « Bales cartonnages Imcarvau la place de la Mairie.

Venez nombreux. Les associations et généreux donateurs trouveront une ti-relire où ils pourront déposer leur participation à cet élan

Site: http://www.everyoneweb.



À L'HONNEUR

Page 3 VIE ÉCONOMIQUE

Pages 4 à 10 Page 16 **INFORMATIONS** HISTOIRES **MUNICIPALES**

Pages 11 à 15 VIE ASSOCIATIVE

Page 17 QUART D'HEURE **PROVENÇAL**

Page 17 FOYER DE L'AMITIÉ

Page 18 - 19 **INFOS PRATIQUES**



INFORMATIONS MUNICIPALES à Sainte-Cécile-les-Vignes

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 mars 2008 à 9h00 (l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie)

I. Acquisitions foncières - Pôle éducatif

Lors d'un précédent conseil il a été décidé la construction d'un pôle éducatif. Afin de le réaliser, des négociations foncières ont été menées pour acquérir les terrains nécessaires. Celles-ci ont abouti et les surfaces nécessaires ont été trouvées dans le quartier de l'Arenier, en continuité du collège et du stade dans une zone non inondable classée actuellement en zone NC au PLU en continuité de la zone 4NA d'aménagements publics. Le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'apMichel Sahuc:

- parcelle C294 pour partie : 4 875m²

- parcelle C 295 pour partie : 3 494m²

- parcelle C 1291 : 2 266m²

- parcelle C 325 : 1 108m² - parcelle C 326 : 2 521 m²

- parcelle C 327 : 576 m²

- parcelle C 328 : 1 740m²

- parcelle C 290 pour partie : 200m²

- parcelle C 291 pour partie : 315m² pour un montant de 376 090€

Société Sainte Cécile:

- parcelle C 1290 : 1 500m² pour un monprouver l'acquisition de l'ensemble des partant de 33 000€.

GFA de FERRIERE:

- parcelle C 321 : 609m² pour un montant

Michèle Dumas épouse Monier:

- parcelle C332: 2 949m² pour un montant de 66 353€.

soit un total de 22 153m² pour un montant total de 489 146€.

Par ailleurs, M. Sahuc a donné son accord pour la cession de 237m² au quartier de FERRIERE pour désenclaver le quartier qui est bloqué en urbanisation depuis 20 ans. (élargissement de la route actuelle de 3 mètres.) (parcelles C 135 et C 136)

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mars 2008 à 17h00 (l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie)

I. Composition de la commission d'appel

celles désignées ci-après :

La commune doit pour l'attribution de ses marchés publics demander l'avis de la commission d'appel d'offres. Il est donc nécessaire d'en constituer une.

La commission d'appel d'offres, est composée du maire ou son représentant, président, et trois membres du conseil municipal élus en son sein ainsi que de trois suppléants.

La commission d'appel d'offres suivante est

- Président : Guy Penne (18 voix, 1 nul)

- Membres titulaires : Gabriel Monty, Nicolas Fouilleul, Christophe Beaumet (19 voix)

- Membres suppléants : Corinne Arnaud, Agnès Hostin, Pascal Crozet (19 voix)

II. Désignation de quatre délégués titulaires et de quatre délégués suppléants à la communauté de communes «Aygues Ouvèze en Provence»

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les pouvoirs des délégués du conseil municipal au sein d'un syndicat prennent fin en même temps que ceux du maire et des délégués qui avaient été nommés. La commune est adhérente à la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence et à la suite du renouvellement du conseil municipal et l'élection du maire, il doit être procédé à l'élection de quatre titulaires et quatre suppléants qui seront appelés à siéger au sein du Comité Syndical.

Après réalisation du vote et dépouillement, le conseil municipal, proclame à l'unanimité



des membres présents et représentés :

- Max Ivan, Vincent Faure, Gilbert Vatain, Pascal Crozet, délégués titulaires à la

- Louis Chalier, Claire Bresolin, Corinne Arnaud et Nicolas Fouilleul, délégués sup-

III. Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au syndicat «Rhône Aygues Ouvèze»

Afin de représenter la commune, Guy Penne et Max Ivan, sont désignés délégués titulaires au syndicat RAO, Agnès Hostin et Vincent Faure sont désignés délégués suppléants.

IV. Désignation de deux délégués du conseil municipal en qualité de membres au conseil d'administration de la maison de retraite «Les Arcades»

Le maire est président d'office du conseil d'administration,

De plus, vu les articles L 2121- 21 et L 2121- 33 du CGCT, vu l'article 1 du décret n°2005-1260 du 4 octobre 2005, Guy Penne et Yvette Andre sont désignés pour siéger au conseil d'administration de la maison de retraite « les arcades ». Claire Bresolin, Vincent Faure sont délégués suppléants.

V. Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au syndicat intercommunal d'électrification rurale du canton de Bollène.

Afin de représenter la commune au comité syndical, Gabriel Monty et Gilbert Vatain sont désignés délégués titulaires au SIER. Pascal Crozet et Vincent Faure sont délégués suppléants.

VI. Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au syndicat intercommunal pour l'aménagement de l'Aygues.

Afin de représenter la commune au comité syndical, Gabriel Monty et Christophe Beaumet sont désignés délégués titulaires au SIAA. François Trouillet et Jean François Maillet sont délégués suppléants.

VII. Désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au syndicat intercommunal à vocation multiples du massif d'Uchaux.

Afin de représenter la commune au comité syndical, Claire Bresolin et Corinne Arnaud sont désignées déléguées titulaires au SI-VOM du Massif d'Uchaux. Agnès Hostin et Agnès Vincent sont déléguées suppléantes.





VIII. Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au syndicat mixte de défense et de valorisation fores-

Afin de représenter la commune au comité syndical, Gabriel Monty est désigné délégué titulaire au Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière. Jean-François Maillet, est délégué suppléant.

IX. Désignation de deux délégués au corps des sapeurs pompiers de Sainte

Afin de représenter la commune, François Trouillet et Christophe Beaumet sont délégués au corps des sapeurs pompiers.

X. Désignation de trois délégués à la crèche « Les Cigalous ».

Afin de représenter la commune au conseil d'administration, Corinne Arnaud, Laure Morel et Agnès Vincent sont déléguées à la crèche.

XI. Désignation d'un délégué à la

Afin de représenter la commune au conseil d'administration, Gilbert Vatain est désigné en qualité de représentant de la commune

XII. Désignation de compétences au

Vu l'article L2122-22 du CGCT, qui permet de déléguer certaines compétences au

Vu la simplification de la gestion administrative que cela permet.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'approuver les délégations de compétences suivantes au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT:

- l'alinéa 1 sur l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics communaux

- l'alinéa 4 pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être conclus selon la procédure adaptée en raison de leur montant lorsque les crédits sont inscrits au budget. Cette délégation sera toutefois limitée au marché inférieur à 10 000 € HT. Tout marché supérieur à ce montant devra être approuvé en conseil municipal.

- l'alinéa 5 pour la conclusion et la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

- l'alinéa 11 pour fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués huissiers de justices et ex-

XIII. Création de commissions commu-

Le conseil municipal à l'unanimité nomme les membres suivants au sein des commissions municipales:

Commission des finances:

Président : Max Ivan

Vice-président : Vincent Faure Secrétaire : Agnès Hostin

Membres commissions: Jean-Pierre Nicolas, Nicolas Fouilleul, Guy Penne

Commission culture et communication, tourisme:

Président : Max Ivan

Vice-présidente : Claire Bresolin

Secrétaire : Louis Chalier

Membres commissions : Agnès Vincent, Corinne Arnaud, Nicolas Fouilleul, Gilbert Vatain, Agnès Hostin, Laure Morel, Stéphane Plat

Commission jeunesse et sports et éco-

Président : Max Ivan

Vice-présidente : Corinne Arnaud

Secrétaire: Louis Chalier

Membres commission: Laure Morel, François Trouillet, Nicolas Fouilleul, Stéphane Plat, Christophe Beaumet

Commission travaux et énergies renouvelables:

Président: Max Ivan

Vice- Président : Pascal Crozet

Secrétaire Gilbert Vatain

Membres commission : Gaby Monty, Christophe Beaumet, François Trouillet, Agnès Hostin, Jean François Maillet

Commission urbanisme:

Président: Max Ivan

Vice - Président : Nicolas Fouilleul

Secrétaire: Corinne Arnaud

Membres commission: Gaby Monty, Vincent Faure, Gilbert Vatain, Stéphane Plat, Christophe Beaumet, Pascal Crozet, Jean François Maillet

Commission agriculture:

Président : Max Ivan

Vice - Président : François Trouillet Secrétaire : Christophe Beaumet

Membres commissions: Gaby Monty, Jean François Maillet, Yvette André



État Civil

Mi Février 2008

à Avril 2008

BIENVENUe

Anaïs Louise Bénedicte WINAUD, née le 18 février 2008 à ORANGE (Vaucluse) Lorys Jean Stéphane GESLAIN,

né le 26 février 2008 à AVIGNON (Vaucluse) Yanis Mohamed Henri EZ-

ZEOUYNY, né le 04 mars 2008 à ORANGE (Vaucluse)

Chloé Line Marie MOREL, née le 23 mars 2008 à ORANGE (Vaucluse)

Meyssa ELLOUKMANI, née le 08 avril 2008 ORANGE (Vaucluse)

Celse Céleste Noémie CARAMAN née le 09 avril 2008 à ORANGE (Vaucluse)

FERRANDO Justin, décédé le 23 février 2008 à ORANGE (Vaucluse)

SCHWEITZER Marcel Jacques, décédé le 06 avril 2008 à ORANGE (Vaucluse)

La doyenne de la maison de retraite, madame VABRE Marie est décédée à l'âge de 103 ans.

Permanences des Elus à la Mairie

(04 90 30 80 17) de 10 h à 12 h

Le maire reçoit sur rendez-vous: mardi – jeudi – vendredi

> à partir de 10 h Lundi

Vincent Faure Mardi

Gaby Monty Mercredi

Réunion des adjoints à 10 h 30

Ieudi Gilbert Vatain

Vendredi Claire Brésolin Samedi

Vincent Faure

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 avril 2008 à 18h30 (l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie)

I. Approbation du compte administratif 692.17 € 2007 - Budget commune M14.

Le compte administratif du budget principal M14 pour l'année 2007 fait ressortir les résultats suivants :

I/ SECTION D'INVESTISSEMENT : Recettes réalisées : 769 546.57 €

- Dépenses réalisées : 1 013 319.58 €
- = Résultat de l'exercice: : 243 773.01 €
- + Résultat 2006 reporté : 822 465.18 € = Résultat global : + 578 692.17 €
- II/ SECTION D'EXPLOITATION:
- Recettes réalisées : 2 315 578.91 €
- Dépenses réalisées : 1 745 666.05 € = Résultat global : 569 912.86 €

Résultat de clôture global :

+ 1 148 605.03 €

Le montant des restes à réaliser s'élève en recettes d'investissement à 1 585 474 € et en dépenses d'investissement à 2 543 428 € (gymnase).

Compte tenu de ses résultats, le conseil municipal approuve le compte administratif tenu par Monsieur le maire pour le budget principal pour l'année 2007.

II. Approbation du compte de gestion 2007 - Budget commune M14.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2007;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrits de passer dans ses écritures;

Considérant que ledit compte paraît être établi régulièrement sur les dépenses et recettes effectuées du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007, le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget principal M14 tel qu'il a été présenté par le receveur.

III. Affectation des résultats 2007 - Budget commune M14.

Conformément à l'arrêté du 27 décembre 1997, relatif à l'instruction budgétaire M 14 des communes et des établissements administratifs, compte tenu de l'excédent d'investissement et d'exploitation enregistrés dans le compte administratif 2007, les résultats suivants sont affectés à la section d'investissement pour le budget principal M14 de l'année 2008 :

- au compte C/001 l'Excédent d'investissement reporté, pour un montant de : 578

- au compte C/1068 « autres réserves section d'investissement», l'excédent de fonctionnement reporté pour un montant de : 569 912.86 €

IV. Approbation du compte administratif 2007 - Budget assainissement M49.

Le compte administratif du budget de l'assainissement M49 pour l'année 2007 fait ressortir les résultats suivants :

I/ SECTION D'INVESTISSEMENT: Recettes réalisées : 227 658.52 €

- Dépenses réalisées : 339 741.81 €
- = Résultat de l'exercice : 112 093.29 €
- + Résultat 2006 reporté : 53 709.63 €
- = Résultat : 58 373.66 €
- + ICNE 2007 : + 30 257.13 €
- = Résultat global : 28 116.53 € II/ SECTION D'EXPLOITATION : Recettes réalisées : 261 455.45 €
- Dépenses réalisées : 177 179.85 € = Résultat global : + 84 275.60 €
- Soit un Résultat de clôture :

+ 56 159.07 €

Le montant des restes à réaliser s'élève en recettes d'investissement à 7 702 € et en dépenses d'investissement à 0 €.

Compte tenu de ses résultats, le conseil municipal approuve le compte administratif 21.29 % tenu par Monsieur le maire pour le budget assainissement pour l'année 2007.

V. Approbation du compte de gestion 2007 - Budget assainissement M49.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2007;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrits de passer dans ses écritures ;

Considérant que ledit compte paraît être établi régulièrement sur les dépenses et recettes effectuées du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007, le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget assainissement M49 tel qu'il a été présenté par le receveur.

VI. Affectation des résultats 2007 - Budget assainissement M49.

Conformément à l'instruction budgétaire M49 des communes et des établissements publics locaux, compte tenu du déficit d'investissement et de l'excédent d'exploitation

enregistrés dans le compte administratif 2007, les résultats suivants sont affectés à la section d'investissement et à la section de fonctionnement pour le budget d'assainissement M49 de l'année 2008 :

- au compte C/001 un déficit d'investissement reporté, pour un montant de : 28
- au compte C/002 Résultat reporté, section de fonctionnement reporté pour un montant de 84 275.60 €.

VII. Vote des taux des impôts locaux

Vu les différentes circulaires adressées par Monsieur le préfet de Vaucluse en vue de l'élaboration du budget primitif 2008

Vu l'état de notification des taux d'imposi-

Vu le projet de budget primitif de l'exercice 2008 examiné par la Commission des Fi-

Vu la masse fiscale à voter pour l'équilibre de ce budget,

Il est décidé de ne pas procéder à une augmentation des taux et de reconduire ceux de 2007 à savoir.

- Taxe d'habitation: 11.62 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 52.03 %
- Taxe professionnelle : 21.70 %

Le produit de ces contributions directes, à savoir 1 104 889 € permettront le vote en équilibre du budget primitif de l'exercice 2008.

VIII. Vote du budget primitif 2008 - Budget commune M14.

Le conseil municipal adopte le budget de la commune établi comme suit pour l'exercice 2008 compte tenu des restes à réaliser et des excédents constatés dans le compte administratif 2007: (voir tableau en haut ci-contre)

IX. Vote du budget primitif 2008 - Budget assainissement M49.

Le conseil municipal adopte le budget annexe du service assainissement établi comme suit pour l'exercice 2008 compte tenu des restes à réaliser et des excédents constatés dans le compte administratif 2007 : (voir tableau en bas ci-contre)

	e . t . 1 E		
Recettes	Section de Fo	nctionnement Dépenses	
Impôts et compensations	1 284 924 €	Charges de gestion courante	616 720 €
Dotations : DGF, DGD, péréquation	500 948 €	Charge de personnel et élus	819 540 €
Subventions (Etat, conseil général,)	232 200 €	Participations et subventions (associations, CCAS, syndicats intercommunaux,)	332 898 €
Autres recettes des services publics (cantine, CLSH, stationnement,)	198 600 €	Remboursement des intérêts des emprunts	90 000 €
		Virement à la section d'investissement (autofinancement)	357 514 €
TOTAL	2 216 672 €	TOTAL	2 216 672 €
	Section d'In	vestissement	
Recettes		Dépenses	
Virement de la section de fonctionnement	357 514 €	Remboursement de l'emprunt	80 115 €
Excédent d'investissement de 2006	578 692.17 €	Frais d'études	63 673 €
Excédents de fonctionnement de 2006	569 912.86 €	Acquisitions terrains	510 300 €
Remboursement de TVA	40 000 €	Travaux de voirie	448 484 €
Taxe Locale d'Equipement	28 679 €	Autres opérations (école, logiciel,)	95 627 €
Subventions pour le club ados (Etat, CAF, Conseil général,) reste à réaliser 2007	192 474 €	Toiture église	250 000 €
Subventions pour le gymnase reste à réaliser 2007	1 393 000 €	Travaux gymnase	2 476 000 €
Subventions pour le centre de vie Louis Gauthier	170 000 €	Travaux centre de vie Louis Gauthier	290 966 €
E	00/002076		



	Section de Fo	nctionnement	
Recettes		Dépenses	
Taxes de raccordement	5 000 €	Intérêts de l'emprunt	64 819.86 €
Redevance assainissement SDEI	60 000 €	Intérêts courus N-1	- 4 307.40 €
Prime épuration agence de l'eau	20 000 €	Amortissements	79 928.35 €
Subvention du budget principal	100 076.39 €	Virement à la section d'investissement	130 462.18 €
Excédent d'exploitation 2007	84 275.60 €		
Autres	1 548 €		
TOTAL	270 899.99 €	TOTAL	270 899.99 €
	Section d'In	vestissement	
Recettes		Dépenses	
Virement de la section de fonctionnement	130 462.18 €	Remboursement de l'emprunt	160 000 €
Amortissement	91 072.35 €	Déficit investissement 2007	28 116.53 €
Reste à réaliser de 2007	7 702 €	Travaux	41 120 €
TOTAL	229 236.53 €	TOTAL	229 236.53 €

INFORMATIONS MUNICIPALES à Sainte-Cécile-les-Vignes

X. Vote des indemnités aux membres du conseil municipal.

Vu l'article L.2123-23 du code général de collectivités territoriales fixant le montant plafond des indemnités de fonction alloués

Vu l'article L.2123-24 du code général de collectivités territoriales fixant le montant plafond des indemnités de fonction alloués aux adioints.

Vu la circulaire du 15 avril 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, Vu la circulaire du 9 février 2007 relative aux indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux.

Vu les fonctions exercées par le maire, Vu les arrêtés de délégation aux 4 adjoints, Considérant que pour permettre la bonne exécution des compétences communales, le maire a donné quatre délégations supplémentaires à des conseillers municipaux,

Le conseil municipal, décide par 18 voix pour et 1 abstention des membres présents et représentés de fixer ainsi les indemnités versées aux titulaires des mandats locaux :

- Un taux 32.2% de l'indice brut 1015 pour le maire
- Un taux 15.2% de l'indice brut 1015 pour les adjoints
- Un taux 4.0% de l'indice brut 1015 pour les conseillers municipaux ayant reçu délégation

XI. Délibération fixant le principe des achats concernant les festivités.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de fixer ainsi les dépenses autorisées à Monsieur le maire en matière de festivités :

- Organisation des arbres de Noël pour les enfants du personnel (jouets).
- Organisation de cérémonies commémoratives, conférences, vœux du maire, départs en retraite, vernissages de salons de peintures, inaugurations et autres festivités.
- Réception au restaurant ou traiteur de personnel des administrations ou autres intervenants,
- Apéritifs en l'honneur d'associations ou autres organismes.
- Achat de fleurs ou cadeaux pour commémorations ou événements particuliers (naissance, décès, mariage, décorations, départ) touchant au personnel, aux élus ou à d'autres personnes liées à la vie municipale. - Organisation de toutes autres cérémonies
- liées à la vie de la collectivité.

XII. Création d'un poste de rédacteur principal

Dans le cadre des avancements de grade de la fonction publique, le rédacteur de la commune peut prétendre à la nomination dans le grade de rédacteur principal.

Afin de valoriser le travail et l'ancienneté de cet agent, il est créé un poste de rédacteur principal pour le nommer sur ce poste.

Il y a donc une création de poste mais les effectifs ne sont pour autant pas augmentés. En parallèle, le poste de rédacteur sera supprimé.

Il est par ailleurs décidé de modifier le tableau des effectifs en supprimant les postes qui ne sont plus pourvus : un poste d'AT-SEM 1ère classe, un poste d'adjoint technique 2ème classe à temps non complet, un poste de garde champêtre chef, postes non pourvus à ce jour.

XIII. Contrat d'assurance groupe : risques statutaires.

La commune de Sainte Cécile les Vignes charge le centre de gestion de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agrée ; XVII. Composition du conseil d'admila collectivité se réserve la faculté d'y adhérer. Cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées. Ces conventions devront couvrir tout ou

partie des risques suivants :

- Agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité, paternité, adoption.

Pour cette catégorie d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune une ou plusieurs formules.

Ces conventions devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 5 ans, à effet au 1er janvier 2009
- Régime du contrat : capitalisation.

XIV. Subventions aux asso-

ciations pour l'année 2008.

Le conseil municipal décide

à l'unanimité des membres

présents et représentés d'attri-

buer aux associations réguliè-

rement constituées, au titre de

l'année 2008, les subventions

suivantes en fonction de leur

situation financière. (voir ta-

Il décide avec 16 voix pour et

3 abstentions d'attribuer une

subvention de 400 € à l'Ami-

cale des Donneurs de Sang

Il décide avec 17 voix pour,

1 abstention et 1 voix contre

d'attribuer une subvention de

800 € à l'amicale des sapeurs

Il décide avec 12 voix pour, 6

abstentions et 1 voix contre

d'attribuer une subvention de

bleau ci-contre)

pompiers.

600 € au centre de musique « A portée

XV. Désignation des délégués au « Clic ».

Le conseil municipal, décide de déléguer les personnes suivantes pour représenter la commune au sein de l'association « au delà

Agnès Vincent et Vincent Faure

XVI. Désignation de deux membres au conseil d'administration de la maison de retraite « Les Arcades » en raison de leurs compétences.

Le conseil municipal, décide de désigner Mesdames Colette Bague et Mireille Bourchet en raison de leur compétence pour siéger au conseil d'administration de la maison de retraite « les arcades ».

nistration du CCAS de Sainte Cécile.

Le conseil municipal, décide de fixer à 10 le nombre de membres au conseil d'administration du CCAS. Il désigne les 5 conseillers municipaux suivants:

Agnès Vincent, Vincent Faure, Louis Chalier, Yvette André et Laure Morel.

Par ailleurs Monsieur le maire désigne les 5 autres membres suivants proposés par les associations de retraités, de personnes âgées et d'associations de personnes handicapées :

- Madame Colette Bague Foyer de l'amitié - Madame Mireille Bourchet - Foyer de l'amitié
- Madame Consuelo Valldecabres APEI
- Monsieur Roger Farjon CAT de Bollène
- Monsieur Denys Crozet Foyer de l'amitié

Associations	Subvention
Comité des fêtes	40 000
Bibliothèque « Bouquin, Bouquine »	700
C.A.T.M.	300
Cécily's Major	800
Ciné C	150
Felibrenco Marius André	200
Juda Club Céailian	020

Cécily's Major	800 €
Ciné C	150 €
Felibrenco Marius André	200 €
Judo Club Cécilien	920 €
La Boule Cécilienne	500 €
Amicale des Pêcheurs	300 €
Racing Club de Provence	4 570 €
Raquette Cécilienne	1 500 €
Sou des Ecoles	1 600 €
Taekwendo	380 €
ASTA	150 €
Associations crèche « les cigalous »	38 000 €

ssociation « poivre et sel :

evez l'Encre

Liste entière au premier tour

« Ensemble pour notre village » qui a été élue avec suc-

C'est la liste républicaine Le nouveau conseil municipal s'est donc réuni le samedi 15 mars 2008 à 17h, salle du cès au premier tour avec une conseil, afin d'élire son maire, moyenne de 72 % des voix. ses adjoints et les délégations



demandant des votes à bulletins secrets.

Sous la présidence de Monsieur Guy Penne, doyen des conseillers municipaux, il a été procédé à l'élection du maire. C'est Monsieur Max Ivan qui a été élu avec 18 voix et un blanc. Monsieur le maire prend la présidence de la séance et fait procéder à l'élection des 4 adjoints. C'est Vincent Faure qui a été élu premier adjoint, Gilbert Vatain deuxième adjoint, Claire Brésolin troisième adjointe, Gabriel Monty quatrième adjoint. Quatre délégations ont été attribuées à Corinne Arnaud, Nicolas Fouilleul,



Pascal Crozet et François Trouillet. L'ensemble des conseillers municipaux a été nommé dans des commissions correspondant à leurs compétences et leurs désidérata (voir compte rendu du conseil municipal du 15 mars 2008) Dopée par une équipe municipale performante, moyenne d'âge 47 ans, les commissions se sont déjà mises au travail,

fourmillant d'idées novatrices,

impatientes de les réaliser.

XVIII. Approbation du marché à signer pour la réalisation de travaux d'assainissement pluvial avenue Jean Jaures.

Le conseil municipal, décide d'approuver le marché à signer avec l'entreprise TP Rouviere SAS pour les travaux d'assainissement pluvial sur l'avenue Jean Jaurès pour un montant de 74 927.19 € HT

XIX. Remboursement de tickets du centre de loisirs.

Dans le cadre du CLSH des petites vacances, les inscriptions et le paiement se font avant le déroulement de la session. Il arrive que pour des raisons médicales ou des situations familiales exceptionnelles, des enfants soient absents. Il doit alors être procédé au remboursement des tickets correspondants. Pour des inscriptions aux vacances, il est nécessaire de prendre une délibération pour procéder au remboursement.

Cette situation concerne 1 famille pour 2 tickets soit 14 €.

Le conseil municipal approuve le remboursement des 2 tickets à la famille concernée.

XX. Composition de la commission des impôts directs.

Le conseil municipal, procède à l'établissement de la liste des contribuables parmi lesquels Monsieur le directeur des services fiscaux désignera huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants :

- Entrepreneurs :

Pierre Flour, 41 avenue de la Libération -Ste Cécile les vignes, Lucien Rouvière, route de camaret - Ste Cécile les vignes, Philippe Lancelloti, route de Valréas - Ste Cécile les - Ouvriers/employés/cadres:

Bernard André, 39, avenue de libération -Ste Cécile les vignes, Joël Tournillon, route de suze - Ste Cécile les vignes, Mireille Mercier, route de valréas - Ste Cécile les vignes - Viticulteurs:

Frédéric Penne, impasse gaston quenin - Ste Cécile les vignes, Vincent Ferrando, route de camaret - Ste Cécile les vignes, Christophe Beaumet, 21 route de bollène - Ste Cécile les vignes, Yannick Jouve, 26 cours du portalet - Ste Cécile les vignes, Claude Ducor, quartier du plan - Ste Cécile les vignes, Alain Tournillon, route de suze - Ste Cécile les vignes, Robert Levdier, avenue de la libération - Ste Cécile les vignes, Jean-Pierre Arnaud, route de suze - Ste Cécile les vignes, Jean-Marie Farjon, chemin de caffin - Ste Cécile les vignes, Eric Pascalin, route de lagarde paréol - Ste Cécile les vignes, Laurent Vatain, 29 ter avenue Kimmerling – Ste Cécile les Vignes, Jean-Claude Mercier, route de valréas - Ste Cécile les vignes

- Professions libérales :

Castanier Chantal, route de lagarde paréol - Ste Cécile les vignes, Michèle Francoz, 2 chemin de moreau - Ste Cécile les vignes

- Commerçants/artisans :

Jean-Claude Rouvière, cours du portalet - Ste Cécile les vignes, Claude Icard, route d'orange - Ste Cécile les vignes, Philippe Criscuolo, chemin de caffin - Ste Cécile les vignes, Christophe Fert, quartier de l'araignée - Ste Cécile les vignes, Alain Cochet, chemin du bosquet - Ste Cécile les vignes, Patrick Alarcon route de bollène - Ste Cécile les vignes

- Contribuables retraités : Denys Crozet, chemin de caffin - Ste Cécile

les vignes, Vincent Fioravanti, rue eugène bard - Ste Cécile les vignes, Michel Conil, impasse mistral - Ste Cécile les vignes, Micheline Guion-Poisson, route de suze - Ste Cécile les vignes

- Extérieurs à la commune :

François Fabre - 84820 Visan, André Monier, route de Ste Cécile - 84290 Cairanne

XXI. Composition de la commission communale de sécurité.

Conformément au titre VI article 34 du décret du 8 mars 1995 relatif à la commission communale de sécurité, les membres sont désignés pour 3 ans. Les mandats des conseillers et adjoints qui étaient membres de cette commission devaient prendre fin en 2007 mais en raison des élections, ils avaient été prolongés jusqu'en 2008.

Le conseil municipal désigne les personnes suivantes pour remplacer le maire :

François Trouillet, Gilbert Vatain et Stéphane Plat

Ensuite c'est le préfet qui prendra un arrêté fixant la composition communale de sécurité.

XXII. Modification de la délibération en date du 15 mars 2008 concernant la désignation des délégués au syndicat intercommunal l'aménagement de l'Aygues.

Lors du dernier conseil, il a été procédé à la désignation des délégués pour le SIAA. Suite à des empêchements de certaines personnes, il faut modifier les délégués et rapporter la précédente délibération. Gabriel Monty et Gilbert Vatain sont dési-

gnés comme délégués titulaires au SIAA. Christophe Beaumet et Jean François Maillet comme délégués suppléants.

LA VIE ASSOCIATIVE à Sainte-Cécile-les-Vignes

Un nouveau président : MAX IVAN



La Communauté des Communes Aygues-Ouvèze de Provence (CCAOP) constituée de sept communes : Camaret, complie » il laisse la dovenne Sérignan, Piolenc, Travaillan, Violes, Uchaux et Ste Cécile les Vignes, a élu son président mercredi 02 avril 2008.

Louis Driey, maire de Pio- a été élu à l'unanimité par 26 lenc, qui a ouvert la séance voix et un blanc. Dans sa déen remerciant et félicitant claration Max Ivan a souligné ses collaborateurs, puis en « son désir d'assurer sa fonc-

nées de travail consacrées au redressement financier de la CCAOP « Fier de l'œuvre acde l'assemblée Odile Bès de Sérignan, aborder l'ordre du jour : l'élection du président. Max Ivan, maire de Ste Cé-C'est le président sortant cile les Vignes, seul candidat,

ses collaborateurs, avec pour but de passer d'une Communauté de gestion à une Communauté de projets. » Puis après avoir pris rendez-vous venait l'élection des Vice- pour les prochaines réunions présidents, les deux premiers à bulletins secrets : Marlène Thibaud maire de Camaret pour la commission des finances et du budget et Louis Driey, maire de Piolenc, pour la Commission du développement économique. Les quatre autres vice-présidents, élus à mains levées sont : Gérard Sanjullian, maire de Travaillan, Jacques Buschiazzo, maire de Sérignan, Henri Copier, maire de Violes et Alain Besucco, maire d'Uchaux. Marie-France Estival a été nommée secrétaire et Liliane Le taux de la taxe d'enlève-Pellet secrétaire adjointe. Pour compléter la commission des finances et du budget, cinq délégués titulaires et 2008 : 10 %

respect et de confiance avec cinq suppléants ont été désignés. Le vin d'honneur offert par le nouveau président Max Îvan a clôturé cette séance, de travail qui auront à l'ordre du jour le vote du budget, les votes des taux 2008 des quatre taxes locales et le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2008. Réunion du 08 avril 2008 les taux des quatre taxes locales, inchangés par rapport aux six précédents exercices budgétaires sont : Taxe d'habitation 1.04 %

Taxe sur le foncier bâti 1.85 %

Taxe sur le foncier non bâti 3.42 %

Taxe professionnelle 0.70 % ment des ordures ménagères (TEOM) augmente d'un point à savoir : Taux TEOM

dressant le bilan de sept antion dans le même esprit de

JURIS'INFOS par nicolas fouilleul

Les drames de l'urbanisme local

Le droit de l'urbanisme fait a annulé le PLU en chantier partie de ces matières juridi- depuis cinq ans, rapporte le ques dont les origines sont quotidien « Ouest France » anciennes mais qui se sont, (07/04/08). Cette tragique au fil du temps, considérablement densifiées.

Les principes de spécialisation, la volonté d'alléger les procédures, la recherche d'un urbanisme de qualité, Mais qu'est-ce que ce dola décentralisation, la sécurité juridique ou, encore, le « développement durable » sont autant de principes qui ont rendu la matière particulièrement complexe et riche de finesses juridiques.

Si la pratique avec plus ou moins de bonheur, tend à simplifier l'ensemble, force est des sols (POS). Il faut noter de constater que le juge admique les POS ont connu un vif d'instrument d'urbanisme prévu par les textes) nistratif n'hésite pas à annuler succès auprès des pouvoirs loles documents d'urbanisme caux, notamment, depuis que élaborés par les collectivités la loi de décentralisation du locales. Les élus d'une pe- 7 janvier 1983 avait confié la tite commune de Norman- responsabilité de leur établisdie en ont fait les frais. À sement et de leur gestion aux Tour en Bessin (Calvados), communes. le maire nouvellement élu Mais les POS, conçus à une a donné sa démission parce époque où on privilégiait les

affaire montre une fois encore toute la lourdeur de cette procédure et l'incompréhension des élus locaux.

cument d'urbanisme et, surtout à quoi sert-il?

Documents de base de la planification urbaine, les PLU, créés par la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), sont destinés à remplacer les plan d'occupation

que le tribunal administratif extensions urbaines, avaient communal ou, éventuelle- cères et les plus motivés.

foncière de l'urbanisme. Ils Le PLU, comme le POS, se avaient pour objet de réglementer l'usage des sols. C'était insuffisant dès lors que l'on souhaitait orienter l'aménagement vers le renouvellement urbain qui, par définition, concerne des espaces déjà bâtis.

Les PLU s'efforcent de répondre à cette nouvelle pré- comprend : occupation. Ainsi s'ils conti- - Un rapport de présentation nuent de fixer le droit des sols - Un PADD comme les POS, ils se diffé- - Des orientations spécifiques rencient de ces derniers par d'urbanisme (facultatives) leur aspect plus stratégique - Un règlement et des docuopérationnel (suppression des PAZ (Plan d'Aménagement de Zone) et prise en compte Ces quelques précisions, perdes ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) directement

dans le PLU). document d'urbanisme de planification de l'urbanisme

une approche essentiellement ment, intercommunal.

présente sous la forme d'un dossier, mais dont le contenu est sensiblement différent. Ainsi, alors que le dossier de POS comprenait un rapport de présentation, un règlement, un ou plusieurs documents graphiques et des annexes, le dossier de PLU

- (Projet d'Aménagement et ments graphiques (qui metde Développement Durable tent en œuvre sur le territoire - PADD) et par leur caractère de la commune le zonage
 - Des annexes informatives.

mettent de mieux appréhender les difficultés engendrées par l'élaboration d'un PLU qui, Le PLU est donc le principal aussi navrant que cela puisse paraître, sont susceptibles de décourager les élus les plus sin-

Faire aimer la lecture aux jeunes

Au moment où l'image et la d'âges, avec la participation parole menacent la suprématie de de ce qui constitue notre plus Départementale de Prêt. grande richesse culturelle, Afin de développer cette les autorités académiques relation qui s'est révélée souhaitent préserver le livre auprès des jeunes en du collège Mme Chalier, créant un lien entre les professeur de Français, et Mme collèges et les bibliothèques municipales. Une relation a une convention vient d'être déjà été établie entre le collège SCHOELCHER Victor la Mitterrand François pour la participation au concours national « Les incorruptibles ». Deux séries bibliothèque. Un projet de livres ont été mises à la disposition des écoliers et des

Bibliothèque la bénéfique par les initiatrices Carballar, documentaliste, signée entre la principale du collège Joëlle Charpail et bibliothèque Nicole Trincal, présidente de l'association Bouquin Bouquine, qui assure le fonctionnement de la éducatif prévoit un concours inter-établissements collégiens sur trois niveaux la participation de collèges

qui recevra à cet effet une lecteurs.

d'Orange, Vaison, Carpentras subvention de la mairie, et par et Sainte Cécile. Chaque la BDP. Un intérêt particulier élève devra s'engager à lire se porte sur la visite d'auteurs 4 ouvrages. Les livres seront qui provoque une grande achetés par la bibliothèque, motivation chez les jeunes



Les personnes intéressées par un club d'échecs doivent se faire connaître et s'inscrire à la maison du tourisme. Contact : Carole 04 90 30 78 35

Vendredi 23 mai à 18 h 30

Rencontre avec Yves FURIC, journaliste, écrivain, conteur « de l'actualité régionale au conte de Terroir » à la bibliothèque de Sainte Cécile les Vignes organisée par l'Association Bouquin - Bouquine.

Une nouvelle association

« Lire entre les Vignes » culturel ...) et à cette occasion, auteurs, le dimanche 22 juin de 10h à 18 h sur le cours Vignes.

Des animations pour les adultes et les enfants, sont prévues dans divers endroits du village (Bibliothèque, Jardin de la Chapelle, Espace

organise un salon du livre les viticulteurs de Ste Cécile des éditeurs du sud et leurs les Vignes feront déguster

du Portalet à Ste Cécile les d'auteurs seront parmi nous, pour nous faire découvrir le travail autour du livre.

Camille Farjon)

leurs produits. Une dizaine d'éditeurs et

Venez nombreux participer à cette journée littéraire. (En cas de pluie, repli à la salle



BIBLIOTHEQUE municipale Francois MITTERRAND

« Bouquin - Bouquine » - Achat 1er trimestre

Sur ma mère	C. Ben Jelloun
Mort et vie d'E Stein	Y. Moix
Princesse	D. Steel
Simone de Beauvoir	H. Bouchardeau
Rapt de nuit	P. Mac Donald
Sous les vents de Neptune	F. Vargas
Sagan à toute allure	M. D. Lelièvre
Irish coffee	C. Higgins
Millénium (Tome 1, 2, 3)	Larsson
La saison rouge	C. Fernandez
Chronique du règne de Nicolas 1er	P. Rambaud
Un léopard sur le garrot	J. C. Rufin
Un amour de déraison	J. Boissard
Les années	A. Ernaux
Déborah, la femme adultère	R. Delorge
Battement d'ailes	M. Agus
La valse lente des tortues	C. Pancol
Dans les bois	H. Coben
La consolante	A. Gavalda
La chanson de Charles Ouint	E. Orsenna

STAGE MULTIACTIVITES Quel succès!

80 enfants de 8 à 16 ans ont du stage : le Dojo, salle de pu découvrir et s'initier aux musculation, stade Eric différentes activités sportives Cantona, plateau sportif du et culturelles animées par les intervenants du club ados en partenariat avec Pourinformation, c'est le 5ème quelques associations. Une stage consécutif et toujours quinzaine d'activités leur dans le même état d'esprit étaient proposées : judo, « Bénévolat et convivialité » sand-ball, musculation, base- ou la notion de plaisir ressort ball, cartophilie et philatélie, bafoha-ball, foot, hockey, badminton, foot-australien, du Judo Club, Top Tonic, ping-pong, basket, tennis, activités conte et caricature. Les enfants ont pu aussi Amicale apprécier les différents lieux Philatélie.

collège, courts de tennis, salle Camille Farjon.

toujours vainqueur.

Encore merci aux Associations Racing Club Provence, Bibliothèque, Baila Salsa., Cartophile











CLUB ADOS

jeunes du club ados, ont eu documents et objets originaux le privilège de visiter le musée et passionnants...). Les jeunes Louis GAUTHIER qui est en ont apprécié cette visite très cours d'aménagement. Cette agréable et attendent avec visite était guidée par Solenne impatience l'inauguration Fetisson qui a pour mission officielle qui va nous révéler de mener à terme le projet certainement de merveilleuses de création d'un centre de vie à l'Espace Culturel et de remettre en valeur la collection

Pour les vacances de printemps de Monsieur Louis Gauthier et dans le cadre des activités (divers insectes, différents éducatives une quinzaine de animaux, l'école d'avant, des surprises.

Le « Don du Sang » encouragé par le succès

L'assemblée générale de l'as- lène, et M. Questa, chargé de sociation pour le don du sang s'est tenue en mairie de Sainte Cécile les Vignes Andrée Fournier ouvraient la en présence du maire Max Ivan et des administrateurs assistance, signe de la vitalité de l'Etablissement Français de cette amicale entièrement du Sang, M. Di Maggio, res- composée de bénévoles. Une ponsable du secteur de Bol- vitalité confirmée par le bilan



communication. Le président Denys Crozet et son adjointe séance devant une nombreuse de l'année 2007

présenté par la secrétaire Hélène Flour. Au cours des quatre collectes, 202 volontaires se sont présentés, 170 ont été prélevés, parmi lesquels 8 nouveaux. Une évolution notable aux efforts de

110 donneurs en 2003. **Des** résultats remarquables alors que la situation générale est préoccupante en raison de l'augmentation des besoins et d'une baisse générale Le bureau de l'Amicale des des dons. Des mesures vont permettre de porter la limite d'âge pour les donneurs de 65 à 70 ans avec 6 dons par an au lieu de 4 pour les hommes et de 4 au lieu de 3 pour les femmes. Un nouveau test sera effectué sur les nouveaux donneurs afin de dépister une éventuelle anémie pour sécuriser encore davantage le prélèvement. Une formation sera proposée aux membres des amicales afin de leur permetet continue grâce tre de répondre aux questions des volontaires.

communication Après le rapport financier de entrepris puisqu'il Monique Raspail, le bureau

faut rappeler le nombre des était constitué avec l'entrée de nouveaux membres : Nicole Trouillet, Betty Esseyric, Hélène Gleizal et Igor Pou-

Donneurs de Sang Volontai-

Président : Denys Crozet Vice-Présidente : Andrée Fournier

Secrétaire : Pascal Crozet Secrétaire-adjointe : Hélène Flour

Trésorière : Monique Raspail Trésorière adjointe : Monique Mercier

La dernière collecte a eu lieu le lundi 21 avril - 59 donneurs se sont présentés – 54 ont été retenus dont 5 nouveaux.

Nouveau à Sainte Cécile les Vignes en septembre 2008 - Cours de danse

Eveil à la danse (à partir de 4 ans) Classique, Modern'Jaz, Disco'Dance Enfants (filles et garçons) Adolescents – Adultes Les cours seront donnés par le professeur Marie-Jo Delĥove

Également cours de danse de salon : toutes les danses de bal (Tango - Les valses - cha'cha - samba - fox'trott disco'rock – paso – rumba − salsa,...)

Les cours seront donnés par

le professeur de danse (également musicien/animateur et multi-instrumentiste) Benny Delhove.

Infos et inscriptions le jeudi 4 septembre 2008 de 17 h à 19 h 30 à la salle municipale (Mairie).

Les personnes intéressées par cette nouvelle activité culturelle peuvent en faire part dès à présent à la Maison du Tourisme.

Ces différents cours sont pro- Danse) – posés par l'Association Rétro-Danse – Loi 1901 (affiliée à Renseignements la Fédération Française de 06 85 79 84 20.



Communiqué du Centre de Musique « A Portée des mains »

L'association lance un appel rects (travaux, réunions, ins- l'Association et ses remercieaux habitants de Sainte Cécile qui disposeraient d'un local vide et non utilisé.

En effet, l'association souhaiterait bénéficier d'un local à ment des cours. demeure pour organiser ses Alors, s'il existe parmi vous ou 04 90 34 80 61 samedi pour la rentrée prochaine. Âctuellement 22 ĥeu-

truments de musique subissant les transports, transfert et déballages...) perturbant Merci de contacter Joëlle sérieusement le bon déroule-

cours le lundi, mercredi et un mécène bien inspiré qui posséderait un local fermant à clé et qui accepterait de le res de cours collectifs sont louer à l'association pour dispensées dans trois salles l'euro symbolique, il a déjà avec les aléas directs ou indi- toute la considération de de quelques élèves à la Fête

ments les plus chaleureux.

Schmittheissler au: 06 10 82 47 86

Les rendez-vous importants:

14 Juin 2008 : Participation

de la Musique de Lagarde Paréol

15 Juin 2008 : Concert de fin d'année des élèves du Centre de Musique 21 Juin 2008 : Participation à la Fête de la Musique de Sainte Cécile

24 Juin 2008 : Assemblée

Générale de l'Association + date encore non arrêtée :

concert donné au Collège Victor Schoelcher

13

FESTIVAL « LESART EN SCENE » - 5 JUILLET 2008

La commune de Sainte Cécile DANSE ET ANIMATIONS les Vignes a la joie de vous présenter la 5ème édition danse, théâtre. Organisée par et se clôturera dans la nuit.

THEATRE

Samedi 5 juillet :

aura également lieu le samedi 5 juillet au matin en prenant comme espaces scéniques les hebdomadaire.

À partir de 17 heures, E. « Badaboum » viendront mettre de la magie dans les yeux des enfants, leur proposant une véritable jeu clownesque.

ESTIVALES

de son festival « LESART Samedi, à partir de 18 heures, EN SCENE » consacré aux la danse africaine et orientale spectacles vivants: musique, seront à l'honneur sur la place Max Aubert. Le tout le Comité des fêtes de Ste agrémenté d'une buvette et Cécile, cette manifestation d'un barbecue. La Fanfare culturelle se déroulera le en Pétard viendra mettre le week-end du 5 juillet 2008 feu à la place Max Aubert avec du gros son et des textes revendicatifs mais festifs.

CONCERTS

Une partie théâtrale du festival Enfin, dès 21 heures, un concert clôturera le festival de Sainte Cécile les Vignes.

Quatre formations aux rues du village et le marché couleurs musicales diverses (Les Comptoirs des Fous, La Fanfare en Pétard, Gérard et Baconnié et son école de les stars et True Fantaisy) se succéderont dans l'intimité du jardin de la Chapelle de Ste Cécile. Tous font de la fête musicale, celle d'une initiation à l'acrobatie, au humanité, d'une passion, des jonglage, à l'équilibrisme, au talents hors pairs aux horizons sidéraux et internationaux partagés dans une dimension nouvelle et prometteuse pour le festival de Ste Cécile les Vignes.

Programmation du festival de Sainte Cécile

Samedi 5 juillet

10h - 12h : Théâtre de rue : une troupe de comédiens 10h - 12h : Théâtre de rue : une troupe de comédiens de tous horizons, accompagnée d'une fanfare endiablée, déambulent dans les rues du village, à travers un marché provençal riche de saveurs, de couleurs et d'authenticité. 17h - 21h : Ecole de cirque ; Spectacles de danse orientale et africaine ; Fanfare + buvette et BAR-B-Q. 21h - 2h : Concerts dans l'enceinte des jardins de la Chapelle de Sainte Cécile : 21h - 22h : Les Comptoirs des Fous (swing and roll – Montpellier 34)

- Montpellier 34)

22h15 - 23h30 : La Fanfare en Pétard (Ska festif – Stras-

23h30 - 1h00 : Gérard et les stars (ska, rock, reggae Arles) 1h15 - 2h30 : True Fantaisy (Hip Hop, jungle

Tarif: 8 euros (uniquement pour les concerts) Contact réservation: Office du Tourisme - 04.90.30.78.35. Infos : www.sainte-cecile.org.fr/



90 Choristes à Sainte Cécile

Depuis le mois de septembre La première partie du concert 2007, la chorale « ARPEGE » sera assurée par les quarante est dirigée par une nouvelle enfants, de 8 à 14 ans, de la chef de chœur, Maryline chorale « Les Polyssons ». Leturcq, et regroupe des Les répertoires seront variés, choristes de 15 villages. Les répertoires seront variés, chants de la Renaissance,

Gérard Debeauvais, Suzanne chants classiques, chansons à Combe, Hélène et Christian boire, chansons modernes.... Suchanek étant des membres assidus, ils ont souhaité faire entendre le fruit de leur travail hebdomadaire aux céciliens.

chants de la Renaissance, Venez nombreux le dimanche 15 juin à 17h30, à l'église de Ste Cécile.

Le droit d'entrée sera libre.



Kristin, Alyssa et Freja

« Centre d'Echanges Inter- originaires d'Allemagne, des nationaux » C. E. I. Club des 4 Vents cherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises.

Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2008, le C. E. I. Club des 4 Vents cherche des familles prêtes à accueillir Kris- 84150 Jonquières tin (séjour de 6 mois) – Alyssa et Freja (pour l'année scolaire 06 03 01 53 63

L'association loi 1901 Elles sont respectivement Etats Unis et du Danemark. Elles sont âgées entre 16 et 18

> Elles adorent parler français, et ce séjour permettra une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constituera une expérience linguistique pour

> Si l'expérience vous intéresse, appelez vite votre délégué C. E. I. – Club des 4 Vents. Contact: Marie-Claude Malow 5, Rue de la Fraîche

Tél. 04 90 70 31 72 E.mail.malowos@infonie.fr

ROMAIN CAILLOL

Carte d'identité d'un jeune sportif cécilien

Nom: Caillol Prénom: Romain Date de naissance : 06/02/1992 Taille: 1,72 m Poids: 65 kg

Etude : Seconde Générale Club de foot : Montpellier Hérault Centre de Formation catégorie 15 ans 2ème année Club précédent :

2 ans au CREPS d'Aix en Provence Centre de Pré-Formation 3 ans au Sporting Club d'Orange

Actuellement Romain est un garçon épanoui car il est en train de réaliser un rêve de

3 ans à la MJC d'Avignon Foot éducatif à l'Avenir Céci-

Signe particulier: très techni-

Joueur professionnel préféré:

Club préféré : Olympique de

Objectif: futur professionnel

lien (maintenant RCP)

que et pur gaucher

Marseille

de football

Rothen et Ronaldo.C

« gosse », au grand bonheur de ses parents Christian et Marielle (propriétaire du garage Caillol à Sainte Cécile) ainsi que de sa sœur aînée Audrey.

Mais Romain garde les pieds sur terre car il sait que le plus dur reste à faire et que le chemin est encore long pour éventuellement un jour signer son premier contrat professionnel. Alors nous lui souhaitons bon-

ne chance et l'encourageons à « s'accrocher » pour réussir dans ce milieu très difficile.



Section Ping Pong Loisirs

La section Ping-Pong Loisirs Alors venez vous « éclater » en organise un tournoi ouvert aux toute convivialité. 12 ans jusqu'aux Adultes.

Schoelcher de Ste Cécile Inscription Gratuite.

Le mardi 27 Mai 2008 de Pour une meilleure organisation 18h30 à 20h au collège Victor du tournoi venez vous inscrire avant le 24 mai à l'Espace Culturel 04.90.30.78.35



Du végétal dans le village



Il y a quelques années, un touristes. concours du « Village fleuri » avait connu un vif succès Ce concours récompensera auprès des Céciliens.

nous avons l'intention de relancer cette action en créant un environnement favorable

tous les efforts contribuant à l'embellissement et au fleu-C'est pourquoi aujourd'hui rissement des parcs, jardins, vés en remettant en scène nature et culture provençales. à l'accueil et au séjour aussi Il est conseillé de choisir des Ce concours valorisera notre bien des habitants qu'aux essences végétales particu- Commune dans toutes les dé-

conditions climatiques, d'où l'opportunité de remettre en plantes typiquement méditerranéennes. Laurier rose, arbousier, romarin, acanthe, immortelle, liseron, rose trémière, valériane, lavatère, glycine, bignone, rosier banks, jasmin. Un bon choix de plantes adaptées à la sécheresse pour limiter l'arrosage, l'entretien et l'apport d'engrais. Les plantes annuelles standards, pétunias, bégonias, pélargonium étant très gourmandes en eau, il faudrait se balcons, façades, espaces pri- diriger vers une décoration raisonnée.

lièrement bien adaptées aux marches d'améliorations du paysage urbain, entrée du village, façades fleuries et d'amévaleur de très nombreuses nagement qualitatif de notre espace de vie.



15

Recherche à Sainte Cécile les Vignes

L'association « Mémoire re- et restituées aussitôt à leurs trouvée » propose de faire revivre et partager la mémoire du village ainsi que la société communale.

Pour cela elle recherche des documents photographiques anciens représentant des scènes de la vie sociale en vue d'une exposition. Ces photographies seront collectées auprès des habitants chasse, pêche, vie religieuse, de la commune de Sainte Cécile les Vignes, reproduites sur place immédiatement à la permanence de la mairie,

propriétaires. L'ensemble des photos après restauration et agrandissement seront exposées. Elles constitueront un patrimoine municipal.

N'hésitez pas à rechercher dès à présent dans vos tiroirs les photos vieillies retraçant les évènements d'une vie, vie des Dès que le projet sera mis en métiers ateliers, cartonnages, groupes scolaires, fêtes, distractions, corsos, officiels, pompiers, conscrits, conseils, groupe de personnes.

L'association se chargera de les classer par thèmes et par ordre chronologique.

Elle fournira en outre, un album contenant 60 photos (format 11 x 17 cm) qui deviendra la propriété de la commune, et s'ajoutera aux archives municipales.

place, nous vous informerons des modalités à suivre. Nous comptons sur vous pour retrouver la mémoire de notre







Il était une fois... La Chanson Vigneronne

Postes de Sainte Cécile, M. Lévêque, grand amateur de chant choral ainsi que son épouse, créait avec le docteur

président, un groupe vocal qui fut baptisé « La Chanson Vigneronne ».



cette photo de nombreux céciliens qui ont participé aux débuts d'une association aujourd'hui « en sommeil » après de longues années de chanteurs mais aussi des comédiens locaux qui se sont révélés. Citons entre autres: Régis Hugues, Elie et Jacky Bonnet, Raymonde Teyssier, Farnoux, Elisabeth Palluch, Olga Monty, Annie Couston, Paulette Alary, Bernadette Bertino, M. Bieulle, et Henriette Mestriner.

En 1956, le receveur des Bouquet, qui en devenait le On peut reconnaître sur Encouragés par la réussite

de cette chorale, Henriette Mestriner et Paul Roux créaient en 1958 un groupe foklorique nommé: « L'Escolo Marius André », en hommage succès dus aux talents des au félibre cécilien compagnon de Frédéric Mistral. Ayant pour vocation la défense du patrimoine régional et de la langue provençale, cette association qui fête son Denise Crozet, Denise cinquantenaire a repris vie et vigueur sous l'impulsion d'André Tournillon et d'Elisabeth Jencel avec la participation de jeunes

Lou crespèu (Conte) Juli Collet

Dire que n'en rafoulejave E qu'aro ame plus lou crespèu! Crese, segur, se n'en manjave, Que racariéu tripo e bouièu.

Ai pamens pas la bouco fino, Ei pas que siègue despichous; Aco's la fauto à ma vesino Que me n'a fa passa lou goust.

Emé soun ome, pèr la casso, Erian parti de bon matin, E n'aduguerian cambo lasso Fauto de lèbre e de lapin.

Coume èro l'ouro d'èstre en bouco Après agué tant barrula, Dins li baucas e dins li souco, Vouguèron me faire dina.

Pèr acoumpagna l'ensalado, L'avié sus taulo, au bèu mitan, Uno oumeleto au lard, daurado, Que just sourtié de la sarfan.

Quand l'aguerian touto avalado E acaba lou froumajoun, Tout en metènt sus la bugado Pèr faire passa li lardoun,

Soun ome demando à Nourino: « M'as di qu'aviés plus ges de lard ; Mounte n'as trouva, de platino? » Elo respond : « Dins toun placard ».

Cascarelet de Juli Collet revira en Franchiman par Andrieu Tournillon

« Coume ? m'as rauba ma coudeno ? Sabes que i'a rèn de meiour Pèr li pèd, quand lis entameno La tubèio de la susour...

Coume farai pèr me li vougne, Aro que n'as fa lou crespèu? Léu qu'aviéu siuen de la rejougne Quand n'aviéu freta mis artèu!»

Omelette au lard

(Conte) Juli Collet

Dire que j'en raffolais Et maintenant je n'aime plus le « crespèu » Je crois sûrement que si j'en mangeais Je vomirais tripes et boyaux

Je n'ai pourtant pas la bouche si fine Ce n'est pas que je sois difficile C'est la faute à la voisine Qui m'en a fait passer le goût

Avec son mari à la chasse Nous étions partis de bon matin Nous ne rapportions rien, jambes lasses Faute de lièvre ou de lapin

Comme il était l'heure d'être en appétit Après avoir tant rôdé de-ci de-là Dans l'herbe sèche et dans les souches Ils m'invitèrent à dîner

Pour accompagner la salade Il y avait au beau milieu de la table Une omelette au lard, dorée Juste elle sortait de la poêle

Lorsque nous l'eûmes avalée, Achevé les fromages Tout en buvant fort Pour faire passer les lardons

Son mari demande à Honorine « Tu m'as dis que tu n'avais plus de lard Où as tu trouvé cette barde? » Elle lui répond : « dans ton placard »

« Comment tu m'as dérobé ma couenne Sais tu qu'il n'y a rien de meilleur Pour les pieds quand je me blesse Aux vapeurs de la transpiration »

Comment ferais je pour me les oindre Maintenant que tu en as fait le « crespèu » Moi qui prenais bien soin de la ranger Lorsque j'avais frotté mes pieds.

Appel pour une manifestation du souvenir

Les responsables de la bibliothèque municipale ont lancé l'idée, avec la participation de l'Association des Anciens Combattants et de la municipalité, d'organiser à l'automne 2008 une semaine consacrée à la mémoire de la Grande Guerre 1914-1918.

France, la commune de Sainte Cécile a été cruellement touchée par ce conflit, bien que son territoire ne soit pas le théâtre d'opérations militaires.

Sur les 603 hommes qui ont été mobilisés de 1914 à 1918, 57 ne sont pas revenus et la plupart des autres ont été ribles. durement marqués par cette épreuve.

La manifestation projetée pourrait se présenter sous la forme de conférences avec qui pourraient être découverts la venue d'un ou plusieurs Comme tous les villages de auteurs, de projections de films et d'une exposition salle

C'est au sujet de cette exposition qu'un appel est lancé aux tion qu'un appel est lancé aux Peut-être même qu'au fond habitants du village. Dans d'une malle dans un grenier

grand père qui a participé à la tragédie de ces années ter-

Certains ont sans doute gardé une carte postale, une lettre venue du front, une photo, un document officiel militaire, par tous sans trahir l'intimité familiale et permettraient de mettre des noms bien connus de céciliens sur l'anonymat des millions de poilus.

chaque famille, on garde le on peut retrouver une pièce

souvenir d'un père ou d'un d'uniforme, un calot, un képi, un casque ou des bandes molletières!

À toute personne possédant l'un de ces objets, nous demandons de bien vouloir les mettre à la disposition des organisateurs, avec bien entendu la garantie de reprise après la manifestation.

Pour tout renseignement, s'adresser à Nicole Trincal, bibliothèque, ou à Jean Flour tel 04 90 30 87 13

LE FOYER DE L'AMITIÉ à Sainte-Cécile-les-Vicnes

Cécile les Vignes a tenu son assemblée générale le vendredi 28 mars à la salle Camille Farjon. La Présidente, madame Jeanne Marie Crozet, en présence de 160 personnes et du maire, M. Max Ivan, a dressé le bilan de l'année écoulée : un bilan exceptionnellement dense comme l'on pouvait s'y attendre car le Foyer a la réputation d'être particulièrement actif..

Elle a ensuite annoncé des modifications dans le bureau Cette assemblée générale s'est

Le Foyer de l'Amitié de Sainte et son comité : 8 sortants sont remplacés par Monique Bouquet, Claire Brésolin, Claude Monty et Robert Maenhout. Le programme des mois à venir a été confirmé ou précisé: aux adhérents le 1er juin, à l'étang ; et la soirée grillades le 19 juin. Ce programme est possible grâce aux bénévoles qui apportent régulièrement leur aide pour chaque manifestation.

achevée autour d'un repas offert aux adhérents qui n'ont eu qu'à apporter leur couvert pour pouvoir déguster une belle assiette de charcuterie, du jambon braisé et du graun grand pique nique offert tin dauphinois, fromage et dessert. Le Foyer de l'Amitié continue à prospérer et à permettre à ses adhérents de garder bon pied bon œil.

> Renseignements : 04 90 30 74 11 Adhésions : 12 €



17

La boîte à idées

Le bien être et le mieux vivre ensemble dans notre village sont les atouts majeurs pour créer une dynamique évolutive dans notre commune : en conséquence, une boîte à idées est mise à disposition du public à l'espace culturel.

Soyons constructifs, positifs, échangeons nos idées.

Un planning à la Maison du Tourisme



Il est dommage d'avoir à choisir entre plusieurs manifestations le même jour à la même heure.

Nous demandons à tous les organisateurs, avant de prendre une décision, de se rendre à la Maison du Tourisme, où Carole les renseignera sur les dates disponibles (locations de la petite salle des fêtes, de la salle Camille Farjon et du prêt de plateaux).

Un tableau est tenu à jour, et il permettra de voir à long terme les dates déjà retenues, les programmations établies, ce qui évitera les « doublons » et souhaitons-le une fréquentation plus largement suivie, aux manifestations proposées.

tre disposition

Nous vous avons déjà informés de ce site mis en place par Monsieur Serge Mayet: photographe,

caméraman, réalisateur que vous voyez, caméra à l'épaule lors des manifestations à Sainte Cécile. Les reportages sont mis en ligne et vous pouvez les consulter directement chez vous sur internet (www.sud-tv-locale.org)



Les inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu les vendredis 23 et 30 mai – et 13, 20 et 27 juin de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16

N'oubliez pas de présenter :

- le certificat de pré-inscription de la Mairie
- le livret de famille
- le carnet de santé.

nformations Mairie

En raison des jours fériés du mois de mai, la mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 9 mai, le samedi 10 mai et le lundi

AVIS DE L'ASA

d'Arrosage, d'Assainissement agricole, d'Ecoulement des Eaux Pluviales et d'Amenée d'Eau pour les besoins domestiques à STE CECILE LES VIGNES. Monsieur le Président, Max IVAN, informe que dans le cadre Une T. V. locale à vo- de la mise en application du décret N°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance N°2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations

syndicales de propriétaires, il est nécessaire de mettre en conformité les statuts de chaque ASA. De ce fait, le comité syndical (le Président et les 15 syndics) doit être renouvelé par l'Assemblée

Tous les propriétaires de la Commune s'acquittant de la redevance peuvent faire acte de candidature. Si vous souhaitez faire partie de l'Association autorisée, merci de bien vouloir nous le communiquer au secrétariat de l'ASA en Mairie qui prendra acte de votre candidature.

Sacs jaunes

ce d'en prendre note.

A compter du 2 mai les sacs jaunes seront à retirer à la l'espace Nous vous remercions par avan-

médecins de Les garde en mai et juin **2008**

Mai Jour fériés 01/05/08 Dr Couderc 04 75 04 87 33 08/05/08 Dr Arrès 04 90 40 64 76 12/05/08 Dr Bailly 04 90 34 95 52 1er week end du mois Dr Bernasconi 04 90 51 96 33 2ème week end du mois Dr Bailly 04 90 34 95 52 3ème week end du mois Dr Oddon 04 90 60 00 42 4ème week end du mois Dr Vincent 04 90 29 71 81

Juin 1er week end du mois Dr Addala 04 90 29 56 56 2ème week end du mois Dr Bretecher 06 98 92 86 30 3ème week end du mois Dr Bonnoure 04 90 30 83 57 4ème week end du mois Dr Romieu 04 90 30 86 80 5ème week end du mois Dr Arrès 04 90 40 64 76

Affaires Sanitaires et Sociales 04 90 27 70 00 Enfance maltraitée 119 Mairie 04 90 30 80 17 Centre de Loisirs Sans Hébergement 04 90 30 75 10 06 21 88 09 21 Cantine scolaire 04 90 30 74 65 Crèches « Les Cigalous » 04 32 80 97 90 Bibliothèque 04 90 30 78 11 Maison de retraite

La « GAZETTE » paraît tous les deux mois.

Les articles que vous voudrez « gazette Sainte Cécile » (afin faire passer dans le petit jour- d'éviter les messages douteux nal devront être déposés à la : pour l'ouverture du dossier : MAISON du TOÜRISME Place Max Aubert.

directement à:

Clubinformatique4@wana- se tient à votre disposition.

Avec intitulé – sujet ou objet

virus).

Pour ceux qui ont internet Si toutefois vous aviez des difenvoyer les articles + photos ficultés pour rédiger vos annonces, l'équipe de rédaction

Calendrier		
Parution	Date limite dépôt	
Juillet	19/06/08	
Septembre	21/08/08	
Novembre	23/10/08	
Janvier	11/12/08	

04 90 30 80 38

Information aux nouveaux céciliens

céciliens. Afin de pouvoir vous rencontrer et vous transmettre certaines informations sur notre village (écoles, centre

La Municipalité de Ste Céci- listes électorales, associations, en place un système d'alerte Mairie le plus tôt possible. le, attache beaucoup d'impor- etc....), nous vous proposons recenser.

D'autre part, la Communau- Nous vous demandons de Et nous vous souhaitons une de loisirs, inscription sur les Ouvèze en Provence » a mis che dessous et la déposer à la village.

d'urgence afin de prévenir cas de nécessité.

tance à l'accueil des nouveaux de venir en mairie vous faire l'ensemble des habitants en Nous vous remercions par

té de Communes « Aygues bien vouloir compléter la fi- vie heureuse dans notre beau

Fiche de recueil de numéro d	'appel pour le service d'alerte par téléphone
Je soussigné (Nom en majuscules) :	Prénom:
Adresse:	
Commune:	
souhaite, si la commune doit m'alerter, par exem numéro de téléphone suivant :	aple en cas de risques naturels majeurs, que soit utilisé pour me prévenir le
1 – Numéro d'alerte principal (Cocher les cases)	:
Mon numéro de téléphone fixe est le :	
Ce numéro parait dans l'annuaire	Ce numéro ne parait pas dans l'annuaire (liste rouge)
Ou:	
Je n'ai pas de téléphone fixe, et je souhai	te être prévenu en priorité sur le numéro suivant :
2 – Autres numéros d'alerte :	
De façon complémentaire, je souhaite que l'alerte (Vous pouvez indiquer un ou deux numéros de te	
ler numéro complémentaire :	2ème numéro complémentaire :
Autres remarques, commentaires et suggestions :	*
Fait à :	le:
	Signature

A VENIR - A

MAI

Dimanche 4 Congrès « Rhin et Danube Vaucluse » - Anciens Combattants de la 1ère Armée Française de Vaucluse Samedi 17 Organisé par le « Foyer de l'Amitié » orchestre à la

Vendredi 23 A la bibliothèque – 18 h 30 – Yves Furic parlera de la presse régionale et de son journal gratuit l'Esdubo Samedi 24 Vernissage à 18 h 30 à l'Espace Culturel de

l'exposition d'arts plastiques des élèves du Collège Victor Schoelcher de Sainte Cécile les Vignes – Exposition jusqu'au

Samedi 24 Concours à la salle Camille Farjon des « Twirling

Du lundi 12/05 au dimanche 01 /06 : tournoi officiel de tennis, organisé par la « Raquette Cécilienne » - Inscriptions au : 06 81 85 94 07

JUIN

Samedi 3 Fête de la Vigne et du Vin dans les différentes caves **Vendredi 6** Soirée de l'Ecole Marius André à la petite salle

Dimanche 15 à 17h30, Concert à l'église paroissiale de Ste Cécile les Vignes – Chorale de Camaret « Arpège »

Vendredi 20 Vernissage de l'exposition de peinture d'Isabelle Crozet au Château « les Quatre Filles » suivi d'un repas (30 €/ personne – Inscription obligatoire pour le repas) – Exposition visible jusqu'au 14 Juillet

Vendredi 20 Soirée grillades organisée par le « Foyer de l'Amitié » dans la cour de la petite salle des fêtes

Samedi 21 Fête la Musique Samedi 21 Vernissage à 18 h 30 à l'Espace Culturel de l'exposition de peinture de Mme Gill Wayte – Exposition jusqu'au 6 août

Dimanche 22 « Salon du livre » avec la participation des Vignerons de Ste Cécile

Samedi 28 Fête de fin d'année organisée par l'association le « Sou des Ecoles » et les enseignants

LANCELLOTI

POMPES FUNÈBRES

au service des familles

Organisation complète d'obsèques Transport de corps avant et après mise en bière. Toutes distances - Contrat obsèques Marbrerie

6, cours de la Poste - 84290 Sainte Cécile les Vignes - Téléphone : 04 90 30 89 42 - Fax : 04 90 30 74 29





Marylin BERGER Jean-marie ROUSSIN

12, Cours du portalet - 84290 Ste Cécile les Vignes Tel: 04 90 40 97 65 - Fax: 04 90 40 68 53

E-mail: valreas@agence.generali.fr





Travaux Publics

Terrassements - Réseaux Divers Av. Marcel Pagnol 84110 VAISON LA ROMAINE

Carrière COPAT

Vente d'agrégats Entreprises et Particuliers Pont de Sablet - 84110 SABLET Tel. 04 90 36 02 59 - Fax 04 90 36 27 82



EAU CHAUDE CHAUFFAGE GAZ



AGENCE DE CARPENTRAS 215 avenue de Comtat Venaissin / 84203 CARPENTRAS CEDEX Tél: 04.90.63.44.11

Eau potable - Assainissement - Traitement des Eaux – V. R. D. – Collecte et traitement des Déchets–Technologies de l'Environ-nement - Irrigations – Equipements Collectifs et Industriels – Pilotage Coordination -Assistance Administrative et Financière

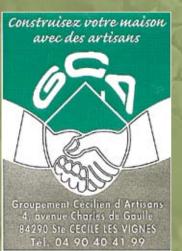
Atelier d'Architecture Jean-Paul MASSOT SARL



Jean-Paul MASSOT Architecte DPLG - Urbaniste "Mast

10, bd Gambetta - BP 70 134 - 30401 Villeneuve Avignon o

tél. 04 90 26 03 08 fax. 04 90 26 12 80



VADÉ André 06 72 00 02 19 Directeur de publication : Max Ivan, Maire Rédactrice en Chef : Claire Brésolin, Adjointe Communication,

Culture et Tourisme
Comité de rédaction : Agnès Vincent, Denise Viseur, Jean Flour,
André Tournillon, Vincent Faure, Isabelle Crozet, Pascal Crozet, Louis
Chalier, Jean-Marc Viseur, Nicolas Fouilleul, Agnès Hostin
Coordination de rédaction : Mairie - Espace Culturel, place M. Aubert
04 90 30 78 35
e-mail : info@sainte-

cécile.org

Photographies: Claire Brésolin -Isabelle Crozet - Jean Flour - Jean-Marc Viseur - Philippe Gromelle

Régie publicité : Studio C Stéphan Compan 06 82 13 46 50

Péchés de Vignes Décoration Cadeaux LISTE de MARIAGE

Cours du Portalet

84290 Ste Cécile les Vignes 04.90.40.41.97



Grande Rue - 26790 ROCHEGUDE tél. 04 75 97 41 47

Cours Corsin - 84420 PIOLENC tél. 04 32 80 22 51

e-mail: agencelesoliviers@orange.fr

SNC MARBRERIE BOLLÉNOISE

R. VALVERDE & J. LOSCRI

Dépositaire caveau monobloc béton / Pose en 48h Tous travaux cimetière / Revêtement tout granit

10, place Tournefol - 84500 Bollène

Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76

Pompes Funèbres Bollénoises

Ets Valverde, 30 ans au service des familles

E IMMOBILIÈ

ENC

ט

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES

Transport avant mise en bière, transport avec cercueil France et Etranger Démarches et formalités - Contrats obsèques - Incinération - Chambre funéraire 10, place Tournefol - 84500 Bollène

Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76